



---

## 46<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Venezuela**

Genève, le 10 mars 2021

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Mission pour la présentation de son compte-rendu oral sur le Venezuela et lui réitère son plein soutien. La Suisse regrette que la Mission n'ait toujours pas accès au pays et appelle les autorités vénézuéliennes à collaborer et à la laisser enquêter librement sur son territoire.

La récente intensification de la répression à l'encontre des opposants politiques et de la société civile au Venezuela, caractérisée notamment par des harcèlements et intimidations, préoccupe la Suisse. Elle appelle le gouvernement à se conformer à ses obligations en matière de droits de l'homme et, en particulier, à laisser les membres de l'opposition, les ONG, les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme et les médias opérer librement et à garantir leur sécurité.

La Suisse rappelle en outre les conclusions faites par la Mission en 2020 selon lesquelles il existe des motifs raisonnables de croire que les autorités et les forces de sécurité ont commis des crimes contre l'humanité. Elle exhorte les instances compétentes à examiner ces allégations sans délai et à prendre les mesures nécessaires, afin que cesse l'impunité et que les victimes obtiennent justice.

Enfin, la Suisse appelle tous les acteurs vénézuéliens à s'engager résolument pour une solution pacifique, négociée et démocratique à la crise, dans le respect des droits de l'homme.

Madame et Messieurs les Experts,

- 1. Que suggérez-vous comme réponse internationale au rétrécissement continu de l'espace civique et démocratique dans le pays ?**
- 2. Quelles sont les prochaines étapes pour une reddition des comptes efficace ?**

Je vous remercie.